

## Un site contaminé ?

1. Personne ne peut rien dire tant que l'on ne connaît ni la nature ni l'ampleur de la contamination.
2. L'épouvantail de la contamination a été largement agité il y a quelques années dans le cadre de la Commission sur la Saint-Charles et s'est avéré...un épouvantail. Ceci n'a pas empêché le projet de régénération de la rivière – porté à l'époque par le Mouvement Rivière Vivante – de progresser et n'a pas eu d'impact majeur sur les coûts de réhabilitation. De plus, le Gouvernement a contribué à financer les travaux (caractérisation et décontamination) par le biais du programme Revi-Sols.
3. Toute contamination sera soit excavée et traitée hors site, soit gérée sur place. On n'en est plus comme au début des années 1980, quand on ne savait trop comment aborder ce problème. Aujourd'hui, on possède tous les outils nécessaires pour le gérer. Ça se fait naturellement dans le cas de nombreux projets urbains. Il ne s'agit que d'une composante additionnelle des projets dont il faut tenir compte. Les projets ne s'arrêtent plus pour cette raison.
4. Dans le cas de la contamination des terrains fédéraux, Ottawa a mis en place un programme qui rend obligatoire la caractérisation et la réhabilitation des terrains appartenant à des entités fédérales. Il y a plusieurs milliards de disponibles de ce côté. Le budget fédéral de 2004 prévoit à long terme 3,5 milliards de dollars au titre de l'assainissement des sites fédéraux. Il serait malavisé pour le fédéral, dans ce contexte, de refuser de refuser de décontaminer un site en plein coeur de Québec.
- 5) Au début des années '80, Ottawa a ré-excavé le bassin Louise et utilisé ce matériel de remplissage pour combler les nouveaux quais de la Pointe-à-Carcy. C'est pourquoi le fond même du plan d'eau est aujourd'hui peu contaminé. Nous avons transmis cette information à la Ville le 21 avril dernier.

Voir : [http://www.gensdebaignade.org/Sediments\\_bassin\\_Louise.doc](http://www.gensdebaignade.org/Sediments_bassin_Louise.doc)

